



Maurice Kamto lundi, lors d'une conférence de presse, a annoncé que son parti le MRC, ne prendrait pas part aux élections municipales et législatives de février 2020.

Pour justifier cette position, l'opposant entre autres a déclaré : « **Organiser des élections au Cameroun aujourd'hui, qui plus est des élections locales, sans avoir rétabli la paix dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest...c'est donner le message que (les) populations (de ces régions) ne sont pas des Camerounais et, ce faisant, consacrer la partition de fait du pays** ». Maurice Kamto a en outre appelé «**tous les partis politiques de l'opposition, l'ensemble de la société civile, les organisations et autres forces religieuses**» à boycotter ce double scrutin.

La volte-face du MRC a fait l'effet d'une bombe au sein de l'opinion. Certains membres du Directoire du parti comme Celestin Djamien, n'ont pas hésité de parler d'une décision unilatérale prise par Maurice Kamto.

« **Sa décision a été prise avec un comité très restreint des fidèles. Tiriane Noah, la 2ème vice-présidente qui a porté sur ses épaules le parti pendant les 9 mois de prison de Maurice Kamto, celle-là encore qui dirigeait les investitures avec habileté, elle a été tenue à l'écart du secret** », croit savoir Xavier Messe.

A en croire le journaliste, ex employé au groupe de presse L'Anecdote, Maurice Kamto a confié à ses camarades du Directoire qu'il pouvait convoquer un congrès extraordinaire du MRC et annoncer sa démission, car il estime qu'un parti qui critique, qui aspire à gouverner, devrait avoir un comportement différent de celui dont il condamne les agissements.

Ces allégations attribuées à Maurice Kamto, sont balayées d'un revers de la main par Olivier Bibou Nissack. Interrogé sur ABK ce matin, le porte parole de l'opposant s'est montré clair. Aucune démission de Maurice Kamto de la tête du parti n'est à l'ordre du jour. « **Je vous recommande de vous éloigner des rumeurs et prendre avec des pincettes des sujets d'imagination qui, dans le domaine factuel du champ politique ne sont pas opérants... Cette (démission) ne n'est pas à l'ordre du jour** », a répondu Bibou Nissack au journaliste Luc Ngatcha.